

DECRET N° 2003-417 DU 23 OCTOBRE 2003

Portant nomination de monsieur Mahamadou ALASSANE en qualité de Directeur de cabinet du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2002-369 du 22 août 2002 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative ;
- Sur** proposition du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 24 septembre 2003 ;

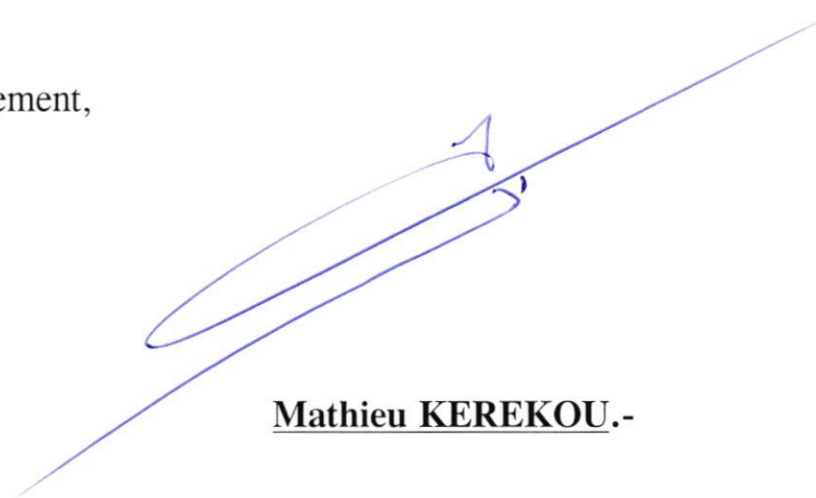
DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Mahamadou ALASSANE est nommé Directeur de cabinet du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 23 octobre 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



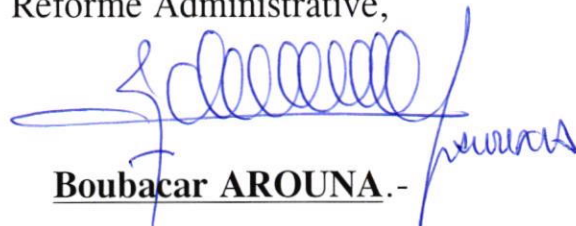
Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
l'Economie,



Grégoire LAOUROU.-

Le Ministre de la Fonction
Publique, du Travail et de la
Réforme Administrative,



Boubacar AROUNA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCCAG-PD 4 MFE
4 METFP 4 AUTRES MINISTERS 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGDDI-DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA
3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 06 JO 1.